

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 SEPTEMBRE 2011

Convocation le 16 septembre 2011

Présents : Jean Claude FLACHAT, Maire ; Jean-Marc DECITRE, Michel LEGRAND, Bernard FARA, Gérard GONON, Adjoint ; Jean-Philippe GENTHIAL, Odette SEYTRE, Patricia AGRAMUNT et Marie-Pierre BERAUD arrivée à l'ordre des questions diverses, Conseillers municipaux

Absents : Ludivine RIVAT, Sébastien THOLOT, Alexandra ORIOL

Secrétaire de séance : Jean-Philippe GENTHIAL

Le compte-rendu de la réunion précédente est approuvé à l'unanimité.

PARKING DANS L'EX ÉCOLE PUBLIQUE : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DES AMENDES DE POLICE

En vue du transfert de la microcrèche dans les locaux vacants de l'ex école publique, il convient de prévoir un parking dans la cour de l'ex école. Un devis est soumis au conseil municipal qui décide à l'unanimité de demander une subvention au titre des amendes de police et de consulter des entreprises avant la réalisation.

VOIRIE 2012 : DEMANDE DE SUBVENTION

A l'unanimité, une subvention est sollicitée auprès du Conseil général pour le programme de voirie 2012 incluant les chemins de La Fougeasse, de La Fougeasse à Saleyres (parties), de Pralong, de Péalussin au Chirat et à la limite de Saint-Chamond, du Piney côté Rocheplate, de Frominet à Laval et de Vasseras.

PARTICIPATION DE FONCTIONNEMENT ET AUX COURS DE MUSIQUE 2011'12 DE L'ÉCOLE PRIMAIRE PRIVÉE

A l'unanimité, une subvention de globale de 54 270.00 € est attribuée, soit 548.18 € pour chacun des 99 élèves de la commune scolarisés. Un acompte de 18 000.00 € a été alloué par délibération de juin 2011.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU PAYS DU GIER : RENOUVELLEMENT DU CONTRAT ENFANCE

Ce renouvellement est conclu entre les communes du syndicat avec la CAF et la MSA et couvre la période du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2014. Il est approuvé à l'unanimité et le Maire est autorisé à le signer.

SIEL : ADHÉSION AU SERVICE ASSISTANCE À LA GESTION ÉNERGÉTIQUE (SAGE)

A l'unanimité, il est décidé d'adhérer au SAGE qui permettra au Syndicat Intercommunal des Energies de la Loire d'assister la commune dans la gestion énergétique de son patrimoine en l'aidant à la gestion des consommations et les achats d'énergie ainsi qu'à la mise en œuvre de solutions techniques.

SIEL : COMPÉTENCE OPTIONNELLE ÉTUDE PROSPECTIVE ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE DANS LE DOMAINE DES RÉSEAUX SECS (EPAT)

A l'unanimité, il est décidé d'adhérer sur le principe de cette compétence optionnelle qui permettra d'anticiper les travaux de déploiement du réseau électrique par secteur et de coordonner l'ensemble des réseaux secs et humides. Le SIEL pourra traiter les raccordements électriques liés aux autorisations d'urbanisme à la place des communes et participer à l'élaboration ou à la révision des documents d'urbanisme.

QUESTIONS DIVERSES

Travaux de voirie : demande de subvention au titre de la réserve parlementaire. Une subvention est demandée à François ROCHEBLOINE, député, pour financer les travaux de voirie. Adopté à l'unanimité.

Décision modificative :

Service de l'Eau : Elle porte sur la reprise des résultats d'assainissement transférés à Saint-Etienne Métropole et la reprise des subventions perçues lors derniers investissements.

Commune : Elle porte sur l'ajustement de la participation de la commune du BESSAT aux travaux de la voirie forestière du Chemin de Fer.

AEP Les Biais : Demande de subvention suite à l'avenant

Des travaux supplémentaires sont nécessaire au lot « Réseaux » s'élevant à 6.2%. Le Maire est autorisé à signer l'avenant et une subvention complémentaire sera demandée au Département. Approuvé à l'unanimité.

Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT)

A l'unanimité, il est décidé d'envoyer un vœu demandant au gouvernement de renoncer à l'amputation de 10 % de la cotisation pour la formation des agents territoriaux.

Saint-Etienne Métropole : Transfert financier relatif à la compétence assainissement et voirie

A l'unanimité, est approuvée la notification de l'attribution de compensation de la taxe professionnelle 2011 qui s'élèvera finalement à 40 098.02 € une fois déduits les transferts de charges relatifs aux Contrats de Rivière, de la Politique de la Ville et de l'Assainissement.

Locations verbales 2011

Le produit annuel s'élève à 288.37 €. Adopté à l'unanimité.

Règlement intérieur de la Bibliothèque :

Le règlement est approuvé à l'unanimité suite à sa lecture par le Maire

Divers :

- **Le bâtiment de Monsieur MORFIN** à Maisonnette menace ruine. Monsieur le Maire explique que plusieurs courriers lui ont été adressés sans réponse de sa part. Un huissier s'est rendu sur les lieux et a constaté le danger. La procédure se poursuit.
- **Lecture du courrier des habitants du Planil** qui se plaignent du danger que présentent les chiens de Monsieur REGNY. Ils ont déposé une plainte auprès de la gendarmerie.
- **Implantation d'éoliennes** : Avant toute décision, Monsieur le Maire assure qu'il y aura une réunion publique sur ce sujet certainement avant la fin de l'année.

Séance levée à 21 h 40

Le Maire
Jean Claude FLACHAT